

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2020 du budget principal de la Commune et des budgets annexes. Elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le compte administratif 2020 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune. Il est identique au compte de gestion établi par le Comptable Public,

Compte Administratif 2020 du Budget Principal.

1- Les résultats du budget principal de la Ville pour l'exercice 2019 sont les suivants :

Résultat de la section de fonctionnement : 7 562 928,44 €

Besoin de financement de la section d'investissement : 6 265 187,00 €

Résultat Brut de clôture : + 1 297 741,44 €

Après prise en compte des restes à réaliser (c'est à dire des dépenses engagées par la ville en 2020 mais à régler en 2021) le budget principal de la Ville dégage un excédent net de clôture de + 35 032,43 €.

2- L'autofinancement :

Les dépenses réelles se sont élevées à 61 426 397,58 €, en baisse de 2,4 % par rapport à 2019. Les recettes réelles se sont élevées à 71 802 505,98 €, en hausse de 3,4 % par rapport à 2019.

L'épargne brute (appelée également capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle s'élève donc à 11 375 831 € pour l'exercice 2020.

3- La section de Fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Elle dégage un résultat de l'exercice 2019 de 9 139 381,25 €, soit, avec l'excédent reporté de 1 779,44 € de 2018, un résultat cumulé excédentaire de 9 141 160,69 €.

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Evolution
011 – Charges à caractère général	12 734 868,11 €	12 086 840,29 €	-5,09%
012 – Charges de personnel	34 163 777,01 €	34 295 644,72 €	0,39%
014 – Atténuations de produits	3 745 651,40 €	2 667 054,95 €	-28,80%
65 – Autres charges de gestion courante	10 598 827,13 €	10 591 942,16 €	-0,06%
66 – Charges financières	1 608 296,25 €	1 516 622,13 €	-5,70%
67 – Charges exceptionnelles	79 025,63 €	99 105,45 €	25,41%
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	8 591 099,12 €	4 619 831,76 €	
TOTAL	71 521 544,65 €	66 046 229,34€	-7,66%

Les charges à caractère général représentent 12,09 M€.

Il s'agit des dépenses pour le fonctionnement des structures et des services de la Commune. La baisse est de 5,1 % par rapport à 2019.

Les charges de personnel représentent 34,29 M€.

Elles augmentent de 0,4% par rapport à 2019. Les évolutions statutaires normales ont été en grande partie compensées par les effets de la crise sanitaire (baisse de l'utilisation des mois saisonniers et heures supplémentaires) ainsi que les départs en retraites.

Les atténuations de produits : 2,67 M€.

Ce chapitre regroupe la taxe de séjour reversée à l'office de Tourisme et au Conseil Départemental à hauteur de 1 631 005 € ainsi que le prélèvement sur les ressources fiscales au titre de la loi SRU sur les logements sociaux pour 1 005 286 € (contre 1 484 K€ en 2019)

Les charges financières : 1,5 M€.

Les frais financiers correspondent aux intérêts de la dette et diminuent de 5,7% par rapport à 2019.

Les subventions et participations représentent 10,6 M€, dont notamment :

Les contributions au contingent incendie (2,55 M€) et au SIVOM (182 K€) ; les subventions à la Caisse des Ecoles (728 K€), au CCAS (4,17 M€) et aux associations (1,3 M€).

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Evolution
013 – Atténuation de charges	105 953,05 €	149 243,40 €	40,86 %
70 – Produits des services	5 297 367,06 €	4 207 986,56 €	-20,56%
73 – Impôts et taxes	52 751 220,44 €	50 554 672,05 €	-4,16%
74 – Dotations et participations	12 686 428,68 €	12 942 048,24 €	2,01%
75 – Autres produits de gestion courante	2 416 482,97 €	1 817 188,18 €	
76 – Produits financiers	10 338,69 €	13 434,80 €	
77 – Produits exceptionnels	6 393 135,01 €	2 117 932,75 €	
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	
002 – Résultat de fonctionnement reporté	1 779,44 €	1 237 853,40 €	
TOTAL	80 662 705,34 €	73 609 157,78 €	-8,74%

Les atténuations de charges (149 K€) sont ont hausse par rapport à 2019 et correspondent aux remboursements sur les frais de personnel (CPAM et indemnités journalières).

Les produits des services représentent 4,2 M€.

Les produits des services correspondent aux recettes générées par les différentes structures proposées à la population. Ils baissent très sensiblement (-2,1 M€) du fait, d'une part de la baisse de fréquentation des espaces et services publics, et d'autre part des abattements accordées par le Conseil municipal pour les périodes de fermetures liées à la crise sanitaire.

Le poste Impôts et taxes s'est établi à 50,5 M€.

Il concerne de nombreuses recettes, comme la taxe de séjour qui évolue très favorablement soit +13 % par rapport à 2018, mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. Avec des taux constants depuis 11 ans, le produit de la fiscalité directe s'est établi à 40,3 M€ en 2019, soit +2,32% par rapport à 2018. Cette progression est liée à l'évolution forfaitaire des bases et à leur évolution physique.

Le produit des dotations et subventions s'est établi à 12,9 M€.

Ce chapitre augmente de 2% par rapport à 2019 et concerne essentiellement les dotations versées par l'Etat.

La dotation forfaitaire augmente de 0,4% et la dotation nationale de péréquation progresse de 3,2% du fait de la hausse annuelle de la population sur Agde. Dans ces dotations, on retrouve des compensations de l'Etat versées aux titres des diverses exonérations sur les impôts locaux.

Les autres produits de gestion courante représentent 1,8 M€.

Ce chapitre comporte essentiellement les recettes des revenus des immeubles et des redevances versées par les fermiers et concessionnaires.

Les produits exceptionnels.

Ces recettes correspondent essentiellement aux produits des cessions pour 2,1 M€.

Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 1,2 M€

On retrouve ici le montant de l'excédent de fonctionnement reporté de l'année 2019.

4- La section d'Investissement :

L'année 2020 a généré un résultat de l'exercice de – 6 265 187,00 €.

Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Evolution
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
13 – Subventions d'investissement	200 000,00 €	0,00 €	
16 – Emprunts et dettes	8 498 598,50 €	8 579 446,78 €	0,95%
20 – Immobilisations incorporelles	563 109,74 €	530 775,75 €	-5,74%
204 – Subvention d'équipement versée	1 096 248,84 €	641 560,99 €	
21 – Immobilisations corporelles	4 517 512,43 €	3 274 449,54 €	-27,52%
23 – Immobilisations en cours	20 763 979,50 €	11 477 719,40 €	
27 – Autres immos financières	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	
001 – Résultat d'investissement reporté	1 118 885,55 €	7 118 136,10 €	
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	568 798,40 €	
041 – Opérations patrimoniales	534 322,75 €	0,00 €	
TOTAL	39 345 704,76 €	34 016 240,90 €	-13,55%

Les principaux investissements de l'année 2020 ont été les suivants :

- Amélioration des bâtiments : 812 K€
- Travaux de voirie et réseaux : 1 770 K€
- Acquisition de matériel et logistique : 946 K€
- Réseau d'éclairage public : 838 K€
- Moyens informatiques et multimédia : 517 K€
- Pôle culturel : 1 415 K€
- Travaux d'accessibilité : 345 K€
- L'entrée du Cap : 825 K€

Par ailleurs, **8 M€ ont été consacrés à des travaux spécifiques** tels que :

- Le regroupement des bâtiments de police du Cap d'Agde et du CSU : 1 375 K€
- Travaux sur le Fort Brescou : 421 K€
- Travaux sur les locaux du CCAS : 274 K€
- Promenade du village naturiste : 368 K€
- La poursuite de la piétonisation des berges de l'Hérault : 692 K€
- Travaux sur l'espace public de l'Agenouillade : 117 K€
- Aménagement du quai de la Tamarissière : 167 K€
- Travaux d'enfouissement des réseaux : 200 K€

Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	CA 2019	CA 2020	Evolution
10 – Dotations, fonds divers et réserves	14 337 222,13 €	11 914 273,35 €	-16,90%
13 – Subventions d'investissement	2 570 210,51 €	2 511 174,27 €	-2,30%
16 – Emprunts et dettes	4 141 666,70 €	7 004 665,72 €	
21 – Immobilisations corporelles	0,00 €	1 108,80 €	
27 – Autres immos financières	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	
041 – Opérations patrimoniales	534 322,75 €	0,00 €	
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	8 591 099,12 €	4 619 831,76 €	
4582 – Opérations pour compte de tiers	353 047,45 €	0,00 €	
TOTAL	32 227 568,66 €	27 751 053,90 €	-13,89%

Les recettes d'investissement de 2020 comportent essentiellement les subventions d'équipement, l'excédent de fonctionnement capitalisé, les dotations, le FCTVA et l'emprunt.

Les recettes d'ordre de transfert entre sections concernent les amortissements et la valeur nette comptable des cessions.

Le Budget Annexe du GOLF.

Le compte administratif 2020 du Golf fait apparaître un résultat de clôture de - 418 698,74€.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1 418 275,30 €	1 380 328,66 €	395 873,28 €	187 344,78 €
Restes à réaliser			6 649,92 €	
TOTAL	1 418 275,30 €	1 380 328,66 €	402 523,20 €	187 344,78 €

Le Budget Annexe du Centre Aquatique.

Le compte administratif 2020 du Centre Aquatique fait apparaître un résultat de clôture de 18 051,80 €.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	2 384 259,69 €	2 330 782,00 €	146 756,56 €	175 639,01 €
Restes à réaliser				
TOTAL	2 384 259,69 €	2 330 782,00 €	146 756,56 €	175 639,01 €

Le Budget Annexe Ile des Loisirs.

Le compte administratif 2020 de l'Ile des Loisirs fait apparaître un résultat de clôture de 176 602 €.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	54 000,00 €	120 000,00 €	2 231 012,16 €	2 308 289,00 €
Restes à réaliser			754 486,07 €	580 000,00 €
TOTAL	54 000,00 €	120 000,00 €	2 985 498,23 €	2 888 289,00 €